



AVIS

Avant-projets d'ordonnance portant assentiment à des Traités internationaux - Accords de siège :
1. Belgique - Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest, 2. Belgique - Organisation de la Conférence islamique, 3. Belgique - États-Unis d'Amérique, 4. Belgique - Office international des Épizooties, 5. Belgique - Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

16 janvier 2014

Demandeur	Ministre Guy Vanhengel
Demande reçue le	10 décembre 2013
Demande traitée par	Commission Economie - Emploi - Fiscalité - Finances (procédure écrite)
Avis rendu par l'Assemblée plénière le	16 janvier 2014 Prolongation délai d'avis accordée

Préambule

Les présents avant-projets d'ordonnance poursuivent l'assentiment aux Accords de siège conclus entre la Belgique et la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ; l'Organisation de la Conférence islamique (OCI) ; les États-Unis d'Amérique (« Contractors ») ; l'Office international des Épidémiologies (OIE) ; la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (IFRC).

Ces Accords de siège ont respectivement été signés les 12 juillet 2006, 4 février 2011, 13 juillet 2012, 14 mars 2013 et 9 juillet 2012.

Avis

Le Conseil accueille favorablement ces avant-projets d'ordonnance et émet par conséquent un **avis global favorable**.

*
* *